



ASSOCIATION FAMILLES RURALES DES DEUX VILLAGES DE LA BLAISE ORGANISE

du 8 juillet au 30 aout 2024

UN ACCUEIL LOISIRS SANS HEBERGEMENT POUR LES ENFANTS SCOLARISES DE 3 - 14 ANS AVEC CANTINE

Dates et lieu d'inscriptions

<u>Pour les enfants de Sarry, Moncetz, Chepy :</u> Le samedi 25 mai 2024 de 10h30 à 12h00 Le mercredi 29 mai 2024 de 17h30 à 19h00

<u>Pour les enfants des autres communes :</u> Le samedi 1^{er} juin 2024 de 10h30 à 12h00

Au Petit chez nous: 6 rue royale à MONCETZ-LONGEVAS

Si 1ère inscription de l'année, ne pas oublier :

- votre avis d'imposition
- photocopie des vaccins de l'enfant
- fiche de renseignements et fiche(s) sanitaires complétées <u>[téléchargeables sur le site internet des communes de Moncetz et Sarry]</u>
- chèque ou espèces pour l'adhésion à Familles Rurales

Vous pouvez régler inscription+cantine en chèques bancaires, espèces, chèques vacances, CESU ou bons vacances CAF/MSA

NOUS RECHERCHONS DES ANIMATEURS (A PARTIR DE 16 ANS) DIPLOMES BAFA OU STAGIAIRES

Pour tout renseignement: Mail: contact@afr2blaise.fr